

Affaire suivie par Olivier ROVERE
Directeur départemental adjoint du Nord
Téléphone : 03.62.72.86.61
Mail : olivier.rovere@ars.sante.fr

Lille, le 3 mars 2021

Le Directeur général de l'Agence
régionale de santé Hauts-de-France

à

Monsieur Michel LALANDE
Préfet du Nord
12, rue Jean Sans Peur
59039 Lille Cedex

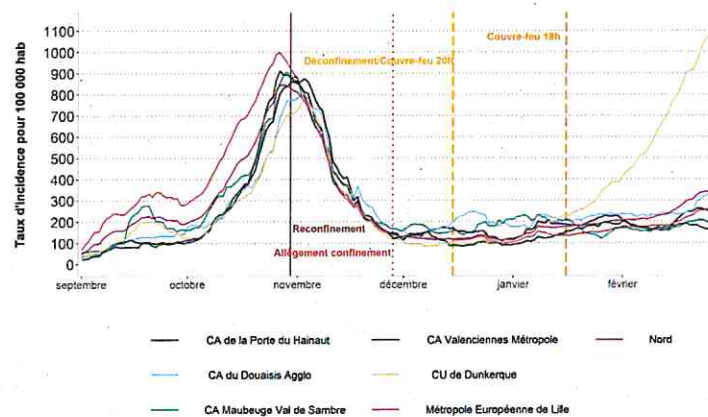
Objet : lutte contre l'épidémie de COVID 19 – avis de l'ARS quant aux nouvelles mesures prises en vertu du décret n° 2020-1267 du 14 octobre 2020

Vous sollicitez l'avis de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France quant à l'adoption de mesures que vous envisagez dans le cadre de la mise en œuvre du décret n° 2020-1267 du 14 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire dans le département du Nord .

L'avis de l'agence est le suivant :

Dans les Hauts-de-France, sur la période du 20 au 26 février, la situation épidémiologique régionale continue de se dégrader avec une forte progression du taux d'incidence (TI) régional (339 cas pour 100 000 habitants) soit une augmentation du 25 % par rapport à la semaine précédente (294 cas pour la période du 13 au 19 février). Le taux de positivité est aussi en augmentation (9,2 % contre 7,9 % sur la période d'analyse). Il est supérieur au seuil d'alerte maximale fixé à 250 cas / 100 000 habitants.

Pour le département du Nord, le taux d'incidence observé sur la même période d'analyse (également 339 pour 100 000 habitants) est en forte augmentation (+ 15 %) par rapport à la semaine précédente (également 294 cas pour 100 000 habitants pour la période du 13 au 19 février) et supérieur au seuil d'alerte maximale.



Le taux de positivité est également en forte augmentation de 9 % (contre 7 % une semaine auparavant). Il convient de noter que, sur les sept derniers jours, l'analyse par criblage de 5 413 tests RT-PCR positifs dans le département indique un taux de variant anglais de près de 69 %.

Les taux d'incidence de certaines catégories d'âge sont tout particulièrement à prendre en compte. Ainsi, l'incidence chez les personnes âgées de 65 ans et plus demeure élevée et continue de progresser de manière inquiétante dans le département du Nord avec 308 cas pour 100 000 habitants (+ 45 % par rapport à la semaine précédente) soit bien au-dessus du seuil national d'alerte maximale fixé à 100 cas pour 100 000 habitants (source : Agence régionale de santé Hauts-de-France). En outre, il est important de noter une très forte augmentation, depuis le 15 février, des taux d'incidence dans les autres tranches d'âge. Ainsi, au 26 février dernier, le taux d'incidence pour les 15-29 ans s'élevait à 339 cas (+ 58 %), celui des 30-44 ans à 331 (+ 38 %) et enfin celui des 45-64 ans à 342 cas (+ 70 %).

A l'échelle infra-départementale, la totalité des établissements publics à caractère intercommunale (EPCI), soit l'ensemble de la population du département est actuellement exposée à des taux d'incidence significativement supérieurs au seuil d'alerte renforcée fixé à 150 cas/100 000 habitants. Huit EPCI (soit 44 % de la population départementale) sur les 18 que compte le département du Nord possèdent un taux d'incidence supérieure au seuil d'alerte maximale soit 250 cas / 100 000 habitants. Nous observons actuellement sur la zone nord des Flandres et le Dunkerquois une situation épidémique particulièrement grave, avec des taux d'incidence trois fois supérieurs à la moyenne régionale et cinq fois supérieurs à la moyenne nationale.

Sur le littoral (arrondissement de Dunkerque), la circulation épidémique reste hors de contrôle dans le secteur de Dunkerque avec un taux d'incidence de 1 030 cas pour 100 000 habitants (+ 13 % par rapport à la semaine passée) et dans les Hauts de Flandres avec un taux d'incidence de 872 (+ 3 %) et également en Flandre Intérieure avec un taux d'incidence de 507 (+ 30 %).

Par ailleurs, sur les 15 derniers jours, nous observons une augmentation importante du nombre de clusters. Ainsi, au 1^{er} mars, le nombre de clusters actifs dans le département s'élève à 147 contre 114 le 15 février soit une augmentation de près de 22 %.

Concernant le système de santé, dans la région Hauts-de-France, nous observons une augmentation de la pression épidémique sur l'offre de soins particulièrement forte. Le 3 mars 2021, sur 731 lits de la filière critique (réanimation et soins intensifs) installés, 52,5 % sont occupés par des patients COVID-19 contre 36,1 % par des patients non COVID.

En deux semaines, entre le 20 février et 3 mars, le nombre de patient COVID-19 de la filière critique augmenté de manière particulièrement forte (+ 50 %) sur l'ensemble du territoire régional passant de 256 patients le 20 février à 384 patients le 3 mars.


La circulation du virus et les tensions sur les établissements de santé, en particulier dans la partie nord-littoral de la région, continuent de s'aggraver. Face à l'aggravation de la situation sanitaire et à l'augmentation du nombre de patients pris en charge en réanimation et soins intensifs, l'ARS Hauts-de-France a été contrainte de demander aux hôpitaux publics et privés de la région d'ouvrir 100 lits de réanimation supplémentaires d'ici la fin de la semaine. L'objectif est de porter le nombre de lits de réanimation à 800 en Hauts-de-France au vendredi 5 mars, contre 460 hors contexte de crise sanitaire, afin d'anticiper la dégradation continue de la situation et d'assurer la prise en charge efficace des patients Covid et non Covid.

Au cours de ces dernières semaines dans la région et le département du Nord, la progression épidémique demeure continue et inquiétante. La circulation de la COVID-19 persiste à un niveau très élevé avec une pression importante sur l'offre de soins de ville et les capacités hospitalières.

La situation épidémiologique régionale et départementale est alarmante et l'évolution observée des indicateurs présente toutes les caractéristiques d'une troisième vague épidémique, dont l'ampleur et l'intensité pourraient être supérieures aux deux vagues précédentes du fait des niveaux d'incidence très élevés et de la prévalence croissante des nouveaux variants (en particulier du variant britannique) plus

transmissibles et, pour le variant britannique, actuellement prédominant dans les territoires les plus touchés.

Aussi, ces circonstances épidémiologiques départementales peuvent justifier de prendre rapidement des mesures adaptées et proportionnées aux circonstances de temps et de lieux permettant d'améliorer au plus vite une situation sanitaire dont la dégradation se poursuit depuis maintenant plusieurs semaines dans le département du Nord.



Pr Benoit VALLET

